

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
LES DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on se renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS				
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		
CAHORS — D.	6 ^h 25	11 ^h 30	6 ^h 15	11 ^h 30	PARIS. — D.	8 ^h 20	9 ^h 50	7 ^h 45	5 ^h 25	TOULOUSE. D.	5 ^h 40	9 ^h 14	2 ^h 30	3 ^h 40	CAHORS. — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10	11 ^h 30	PARIS. — D.	8 ^h 20	9 ^h 50	7 ^h 45	5 ^h 25
Mercuès	6 45	1 14	6 19	11 45	— Express	8	»	»	»	BORDEAUX.	»	»	»	»	Arcambal	7 45	11 41	5 18	11 41	CAPDENAC. D.	7 45	11 30	5 10	11 30
Castelnau	7 3	1 34	6 28	12 3	BORDEAUX.	»	5 45	3 16	5 57	Verac	8 11	12 21	5 38	5 38	TOIRAC.	8 10	12 18	5 34	12 18	TOIRAC.	8 10	12 18	5 34	12 18
Puy-l'Évêque	7 31	1 47	6 44	12 7	M. Libos. — D.	8 40	3 10	9 7	6 11	Saint-Géry.	8 18	12 38	5 44	5 44	Montbrun, hal.	8 20	12 22	5 43	12 22	Montbrun, hal.	8 20	12 22	5 43	12 22
Duravel	7 43	2 8	7 8	12 15	Famel.	8 48	3 18	9 7	6 11	St-Cirq, halte.	8 34	1 5	6 6	6 6	Cajarc.	8 31	12 52	5 59	12 52	Cajarc.	8 31	12 52	5 59	12 52
Sotrac-Touzac	7 53	2 18	7 18	12 23	Duravel.	9 10	3 30	9 19	6 11	St-Martin-Lab.	8 53	1 14	6 6	6 6	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9	1 5	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9	1 5
Famel.	8 6	2 25	7 39	12 31	Puy-l'Évêque.	9 19	3 48	9 28	6 11	Calvignac, hal.	9 4	1 44	6 25	6 25	St-Cirq, halte.	9 3	1 36	6 31	1 36	St-Cirq, halte.	9 3	1 36	6 31	1 36
M. Libos. — A.	8 13	2 35	7 51	12 39	Luzoch.	9 34	4 3	9 57	6 25	Cajarc.	9 4	2 10	6 44	6 44	Conduché.	9 11	1 45	6 38	1 45	Conduché.	9 11	1 45	6 38	1 45
BORDEAUX.	3 51	8 11	4 45	12 45	Parnac.	9 47	4 16	10 5	6 25	Montbrun, hal.	9 17	2 24	6 51	6 51	Saint-Géry.	9 25	2 22	6 55	2 22	Saint-Géry.	9 25	2 22	6 55	2 22
PARIS — Ar. 11 46	4 37	10 2	4 48	12 51	Mercurès.	10 9	4 38	10 26	6 25	Toirac.	9 44	2 45	7 1	7 1	Vers.	9 34	2 35	7 9	2 35	Vers.	9 34	2 35	7 9	2 35
Train 976 pour Bordeaux, via Périgueux, sans augmentation de prix.					CAHORS. — A.	10 25	4 56	10 43	6 25	Lamadaine.	9 58	3 10	7 14	7 14	Arcambal.	9 44	2 56	7 12	2 56	Arcambal.	9 44	2 56	7 12	2 56
					TOULOUSE. A.	8 46	3 55	4 57	6 43	CAPDENAC. A.	10 12	3 27	7 27	7 27	Cabessut, halte.	9 56	3 9	7 22	3 9	Cabessut, halte.	9 56	3 9	7 22	3 9
										PARIS. — Ar. 11 46	4 37	10 2	4 48	12 51	CAHORS. — A.	10 6	3 20	7 31	3 20	CAHORS. — A.	10 6	3 20	7 31	3 20

Cahors, le 22 Novembre.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Ce n'était pas assez des événements étranges, douloureux, que nous voyons se dérouler depuis un mois, des scandales inouis qui troublent l'opinion publique, paralysent les affaires et coûtent à la France une perte sèche qui se chiffre par centaines de millions; une crise ministérielle vient encore de s'ajouter à ces complications: nous voilà tombés en plein gâchis.

La confusion est à son comble. Nous touchons à la fin de l'année, au moment où le budget devrait être voté, où le commerce et l'industrie ont le plus besoin de sécurité et de confiance dans l'avenir; et tout est mis en cause. Non seulement le principe d'autorité est ébranlé, menacé, mais la première magistrature de la République elle-même est mise en discussion, en quelque sorte traînée à la barre de l'opinion publique.

On dirait véritablement, à voir ce qui se passe, que les mandataires de la nation sont en proie à une sorte de vertige qui leur fait perdre le sentiment net de la situation.

Qu'est-ce qui vient d'amener la chute du cabinet?

Est-il tombé sur une de ces questions de principes qui sont les bases fondamentales de nos institutions et qui touchent aux intérêts les plus immédiats et les plus chers du pays?

Non; il a été renversé à propos de la fixation de l'ordre du jour d'une interpellation aussi inutile qu'inopportune.

M. Clémenceau voulait que la discussion de son interpellation sur la politique du

gouvernement eût lieu immédiatement. Le ministre au contraire demandait qu'elle fût renvoyée à jeudi, afin de ne pas entraver l'œuvre importante de la conversion.

Certes cette raison n'était pas sans valeur et, dans d'autres circonstances, la Chambre se fût certainement rangée à l'avis du cabinet. Mais, elle a donné raison à M. Clémenceau.

Pourquoi? elle l'ignore probablement elle-même.

Elle a agi, comme cela se produit malheureusement trop souvent, sous l'impression irraisonnée d'un moment de mauvaise humeur et sans peser les conséquences graves de la décision qu'elle allait prendre.

Elle portera devant le pays la responsabilité de son vote.

On peut dire que jamais crise ministérielle ne s'est produite dans un moment aussi inopportun, aussi dangereux.

Puisse la France ne pas en souffrir!!

LES CHAMBRES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 novembre.

La séance est ouverte à 2 heures. La Chambre valide l'élection de M. de Lareinty, élu député de la Loire-Inférieure.

INTERPELLATION SUR LA SITUATION POLITIQUE
M. le Président annonce qu'il a reçu de M. Clémenceau une demande d'interpellation sur la situation politique.

M. Clémenceau demande la discussion immédiate.

M. le Président du Conseil. — Le Gouvernement s'y oppose. La Chambre a autorisé une opération financière d'une grande importance qui sera terminée le 24. Le Gouvernement considère que l'issue possible de l'interpellation pourrait compro-

mettre cette grande opération dont l'échec aurait une grande importance. A partir du 24 nous serons aux ordres de la Chambre. D'ailleurs si l'interpellation vise la chute du Cabinet la majorité peut affirmer son sentiment sur la fixation de la date que le Gouvernement ne peut pas accepter pour une date antérieure au 24.

M. Clémenceau. — L'argument invoqué par le Gouvernement est tiré de la conversion, il perd toute sa valeur du moment qu'il est apporté à la tribune. (Applaudissements.)

Nous n'avons attendu que trop longtemps, et je ne le fais pas sans une longue hésitation. Il n'y a pas de Gouvernement parce que le pouvoir exécutif est atteint dans son autorité.

M. le Président. — Le règlement veut qu'il n'y ait qu'un débat sur le fond.

M. Clémenceau. — Je demande la permission de reprendre ma démonstration. Le ministre n'est pas en état de diriger la majorité républicaine, le Parlement ne peut se laisser diriger par la droite, l'administration est dans un désordre complet, le parquet et le préfet de police se livrent bataille. M. le Ministre de la justice va devant la commission sans s'être concerté avec ses collègues. Le préfet de police remplacé par l'injonction de la droite est poursuivi. On apporte ici l'étrange réquisitoire que vous avez entendu tout-à-l'heure. Trouvez-vous qu'il soit bien qu'un pareil état de choses continue, croyez-vous qu'il n'y a rien à faire.

M. le Président du Conseil. — Discutons le budget; nous n'en avons pas et personne n'y pense. (Réclamations.)

M. Clémenceau. — Le ministre ne peut demander la discussion parce que il y a une question qui prime tout; nous voulons un Gouvernement. S'il survenait un événement extérieur à qui le pays se rallierait-il? Vous demandez du temps, c'est le temps qui nous gagne. (Applaudissements à gauche.)

M. le Président. — Je mets aux voix le jour le plus éloigné.

M. de Lannesson monte à la tribune.

M. le Président. — Je vois M. Jules Ferry qui réclame. J'ai étudié la question au point de vue réglementaire. M. de Lannesson peut parler.

M. de Lannesson. — Je tiens à dire pourquoi je voterai la discussion immédiate; je le ferai dans

l'intérêt de la République, car il y aurait danger de prolonger la situation.

M. Duqué de la Fauconnerie. — Je voterai l'ajournement parce que je ne veux pas renverser le ministre. (Applaudissements à gauche). Mes électeurs n'ont pas coutume de se désaisir de leur cheval borgne avant de savoir s'il ne sera pas remplacé par un aveugle. Je me demande si le ministre qui viendrait ne serait pas — tout est possible. — pire que celui-ci. (Rires.)

M. de Soubeyran votera l'ajournement sans intention politique; nous n'avons pas le droit de faire échouer une opération aussi grave que la conversion.

M. Baudry d'Asson. — Dans la situation actuelle, il faut parler non des intérêts de la République, mais de ceux de la France.

M. le Président. — La République est le Gouvernement légal du Pays.

M. Baudry d'Asson votera contre l'ajournement.

La fixation à jeudi est repoussée par 328 voix contre 242.

CHUTE DU MINISTÈRE

Le Président du Conseil dit que le Cabinet n'est pas en mesure de répondre à l'interpellation aujourd'hui. Si la Chambre veut discuter sans le Gouvernement, libre à elle.

Les membres du Cabinet quittent la salle des séances.

M. Clémenceau retire son interpellation.

La séance est levée à 3 heures 10 et renvoyée à lundi.

LA SITUATION

L'impression générale est mauvaise. A l'exception du petit groupe qui reçoit le mot d'ordre de M. de Freycinet, tous les sénateurs sont mécontents; ils prévoient la constitution d'un ministère radical dont le général Boulanger sera le plus bel ornement; et ils pressentent que ce ministère ne combattrait pas seulement la Droite, mais encore et surtout peut-être l'Union des Gauches. C'est à faire échouer ce plan que vont s'employer les chefs de la majorité sénatoriale avec l'appui de leurs amis de la Chambre.

ils ne paraissaient pas, force lui fut de se rendre à l'évidence et de s'avouer à lui-même qu'il avait été joué comme un sot.

D'ailleurs le temps pressait, il était quatre heures passées.

Il ne restait plus que deux heures de nuit.

Il fallait en finir avec les voyageurs campés sur l'accro.

Le chef des aventuriers donna l'ordre à ses gens de se préparer à l'attaque, et il expédia quatre éclaireurs en avant, afin de reconnaître le terrain sur lequel ils allaient manœuvrer.

Le temps perdu par les aventuriers ne l'avait pas été par les voyageurs; ceux-ci l'avaient employé à se fortifier davantage et à rendre leur position inexpugnable, ou tout au moins très difficile à forcer.

Vu le peu de bras dont ils disposaient, ils avaient fait une véritable œuvre de géants, en creusant plusieurs fossés profonds, garnis au fond de pieux plantés droits et affilés du bout.

Puis ces fossés avaient été recouverts de branches entrelacées, devant céder au plus léger choc, bien qu'ils eussent l'apparence de la plus grande solidité.

Ces fossés ainsi disposés n'étaient, en réalité, que des pièges semblables à ceux dont on se sert dans les savanes pour prendre les fauves.

Les chasseurs attendaient la meilleure réussite de ces pièges, bien connus cependant, mais dont sans doute les aventuriers ne se méfiaient pas dans l'obscurité, ou n'auraient pas le temps de se garer dans l'élan impétueux d'une attaque.

Chacun était à son poste et disposé à bien faire.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

L'aventurier avait dit vrai sans s'en douter. Les Apaches connaissaient trop bien les bandits pour se fier à leur parole.

En se rendant au campement, les sachems n'avaient pas d'autre but que de leur jouer quelque mauvais tour.

Quant à s'associer aux pirates, jamais ils n'en avaient eu l'intention.

Ils s'étaient gorgés d'eau-de-vie, ils emportaient avec eux un barillet contenant une cinquantaine de litres.

Cet escamotage les ravissait; ils n'en demandaient pas davantage.

Tout en galopant, ils se félicitaient du succès de leur fourberie et riaient d'avoir pris pour dupes des trompeurs émérites comme les pirates, dont, au reste, ils ne redoutaient nullement la colère.

Charbonneau qui, du haut de son observatoire, les surveillait attentivement du regard, vit les trois chefs rejoindre leurs compagnons, conférer quelques instants avec eux, puis, à un signal donné, toute la troupe tourner bride du côté du Rio Gila, et bientôt disparaître à l'horizon.

Le Canadien avait tout compris.

Il fut pris d'un fou rire à ce dénoûment, qu'il avait prévu en voyant circuler la cruche et apporter le barillet, et il frottait joyeusement ses mains l'une contre l'autre.

Puis il expliqua à Armand toute la scène, telle qu'il l'avait comprise, ce qui fit grand plaisir au jeune homme.

Avoir trente démons de moins à combattre, dans la lutte qui se préparait, n'était pas un mince avantage.

Cependant la nuit s'avavançait, les heures s'écoulaient lentement les unes après les autres.

Vers trois heures et demie, Charbonneau remarqua une certaine inquiétude parmi les aventuriers.

Sans doute, les bandits attendaient leurs alliés et se préparaient à les recevoir.

Bientôt plusieurs aventuriers montèrent à cheval et poussèrent des reconnaissances dans la savane.

Mais les éclaireurs rentrèrent les uns après les autres, en annonçant qu'ils n'avaient rien vu, et que, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, la savane était déserte.

Le chef des aventuriers frappait du pied, mordait sa moustache et blasphémait à faire tomber les étoiles; mais rien n'y faisait.

Les Apaches n'apparaissaient pas.

L'aventurier était blessé dans son orgueil, il avait été joué et pris pour dupe par des sauvages abrutis auxquels il accordait à peine le nom d'hommes, et qu'il s'était flatté de tromper.

C'était par trop fort, l'affaire était grave, elle lui donnait un ridicule énorme aux yeux de ses hommes, dont quelques-uns avaient essayé de le détourner de s'allier avec ces vagabonds de Peaux-Rouges.

Il y avait là de quoi devenir fou de rage, et le digne bandit était bien près d'en perdre l'esprit.

Cependant il s'obstina longtemps à ne pas croire à ce qu'il nommait une trahison de la part des indiens; malgré toutes les probabilités contraires, il espérait les voir arriver d'un moment à l'autre.

Mais, après une demi-heure d'attente, comme

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

LES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

VII

COMMENT LE MAYOR FUT, UNE SECONDE FOIS, FAIT ÉCHÉC ET MAT NON SEULEMENT PAR SES ALLIÉS, MAIS ENCORE PAR SES ENNEMIS.

Puis on convint que, une heure plus tard, les deux troupes seraient réunies et commenceraient l'attaque de concert, et par tous les côtés à la fois.

Enfin, les trois sachems apaches se levèrent, se mirent en selle en titubant légèrement.

Ils partirent en emportant le barillet d'eau-de-vie, et en donnant leur parole qu'ils seraient exacts au rendez-vous et qu'ils arriveraient à l'heure dite, c'est-à-dire à trois heures et demie du matin.

Puis sales ivrognes, brutes ignobles, murmura le chef des aventuriers, tout en les suivant du regard, tandis qu'ils filaient à fond de train à travers la savane. Cette eau-de-vie que vous aimez tant est tout ce que vous obtiendrez de moi! Et il les menaça du poing.

M. de Freycinet, pressenti sur l'issue de la crise, vient de répondre tout haut qu'il ne pouvait accepter dans les circonstances actuelles la mission de former un cabinet, et qu'il formulerait demain dans ce sens sa réponse définitive au président de la République.

On assure que M. Le Royer vient de se rendre à l'Elysée, sur l'invitation de M. Grévy.

On lit dans la France :

Il importe que, dans toutes les réunions préliminaires qui vont avoir lieu, ainsi que dans toutes les combinaisons ministérielles ou présidentielles auxquelles on va se livrer pour organiser un pouvoir exécutif, les Droites de la Chambre et du Sénat soient rigoureusement tenues à l'écart, et que tout le plan de gouvernement que nous avons à concevoir entre nous, républicains, roule exclusivement sur cette pensée de faire échec à la Droite dans ses tendances comme dans ses préférences.

M. Laurent dans le Paris déclare :

M. Grévy a laissé passer l'heure de se soumettre ; il n'a plus qu'à se démettre.

On lit dans la Patrie :

La révision de la Constitution, l'élection directe du chef de l'Etat par le peuple ! Voilà le mot d'ordre de demain. Il triomphera, nous en avons la ferme conviction.

On lit dans le Temps :

Il faut songer à l'avenir, au pays sans gouvernement, à la République sans prestige, aux administrations publiques sans budget, aux électeurs sans boussole ! Nous craignons fort, hélas ! que les réunions particulières ou plénières des députés ou des sénateurs n'y changent pas grandchose.

Nous lisons dans la Gazette de France :

Le vote d'hier, la démission qui l'a suivie, la résistance de l'Elysée, forment comme le préambule d'une mise en demeure d'élections générales immédiates. Une fois la question posée, personne ne pourra la repousser. On ne recuse pas la France.

La Nation :

La Chambre a fait son devoir. Nous espérons que M. le président de la République fera le sien.

On lit dans le Figaro :

La situation tourne tout à fait au comique. M. Grévy ne veut pas s'en aller : et devant cette obstination inattendue, la Chambre est obligée de chercher un moyen de faire évacuer l'Elysée, d'où l'hésitation, les officieux disent la détente, qui a caractérisé la journée de lundi.

Le spectacle est nouveau et amusant. M. Grévy ne raisonne pas, ne s'indigne pas, ne se fâche pas, il reste. C'est très fort. D'autant plus fort que la Chambre n'aurait d'autre moyen de venir à bout de cette résistance plaisante, que par une mise en accusation et que ce moyen est inapplicable. Elle sera donc obligée, pour se consoler de son impuissance, de passer sa mauvaise humeur sur le ministère ; celui-là est sacrifié sans contestation et ce sera la vengeance de l'excellent M. Grévy.

Une fois débarrassé de ces ministres qu'il déteste, à qui il reproche d'avoir compromis le bien-aimé Daniel, le président se fera un Cabinet avec le vilain Goblet et M. de Freycinet.

Celui-ci, d'après un plan déjà ancien, et qui lui est particulièrement cher, prend la présidence du Conseil, le portefeuille de la guerre, et le général Boulanger deviendrait son chef d'état-major général. On s'abriterait ainsi derrière la popularité du cheval noir et le tour serait joué. M. Pessard, avec sa sagacité de sceptique, a indiqué l'autre jour cette solution dans le *Patriote* comme dénouement probable de l'épisode. Ce qui s'est passé aujourd'hui, et notamment l'attitude de la gauche radicale, nous fait craindre qu'il n'ait raison.

La France sera peut-être perdue par la combinaison Freycinet-Boulanger, mais le gendre et les douze cent mille francs de M. Grévy seraient sauvés.

Un plongeon dans l'inconnu. — M. de Kérouhan, dans le Soleil :

Les circonstances ont été plus fortes que les hommes, la gravité de la situation a tout dominé et tout emporté ; on a fait un plongeon dans l'inconnu. On est dans la nuit, et les plus malins sont incapables de savoir où ils vont. Au milieu de cette débâcle, de ce désarroi, de ce détraquement de la République, on n'entend plus que la voix gouailleuse des camelots qui, espacés tout le long des boulevards, annoncent le grand succès du jour : « Ah ! quel malheur d'avoir un gendre. »

Il n'y a plus rien. Si, il y a la Commune qui s'organise, l'armée qui se recueille et le suffrage universel qui attend.

INFORMATIONS

La crise. — La plupart des journaux estiment que la retraite de M. Grévy est inévitable. Mais la *Paix*, journal officiel du Président assure qu'il y a seulement une crise ministérielle, et que M. Grévy ne démissionnera pas.

La retraite. — On raconte que, dans son entretien avec M. de Freycinet, M. Grévy aurait déclaré qu'il était décidé à prendre sa retraite, dès

que l'opinion publique, revenue plus sage et à une plus juste appréciation des actes reprochés à son gendre, se serait calmée.

Mesures militaires. — La *Justice* dit apprendre de source certaine que 1,500 hommes d'infanterie de marine viennent d'être appelés à Versailles. Le 1^{er} régiment du génie a déjà fait la place nécessaire pour les recevoir dans les casernements qu'il occupe.

A quel propos ce déplacement de troupes ? Dans quel but ? Nous attendons une explication.

D'après l'*Intransigeant*, en vue des événements qui pourraient surgir, on a fait appeler des troupes pour renforcer la garnison de Paris. Le 1^{er} régiment du génie, à Versailles, a reçu, dans la soirée de dimanche, l'ordre de quitter ses casernements, qui vont être occupés par le 4^e régiment d'infanterie de marine, en garnison à Lorient, mandé en toute hâte.

Le prince Napoléon. — Une lettre du prince Jérôme au baron Dufour dit que la démission du président Grévy est nécessaire, le pouvoir exécutif est vacant.

La France ne veut pas la Monarchie, mais un gouvernement sage et prévoyant, où tous les pouvoirs émanent du peuple, et qu'il pourra avoir sans recourir à la Dictature, ni au coup de force.

Il faut l'aider dans ce suprême effort.

Freycinet-Floquet. — Une lutte très vive s'est engagée, depuis lundi soir, entre les freycinetistes et les floquetistes. Ces derniers intriguent pour empêcher un ministère quel qu'il soit, et amener le plus tôt possible, par la grève des ministres, la démission de M. Grévy et la convocation du Congrès.

M. Floquet poserait sa candidature à la présidence de la République. Ajoutons qu'il aurait peu de chance d'aboutir.

M. Clémenceau, dit-on, aurait fait une démarche importante. Est-ce auprès de M. Grévy, de M. Goblet ou de M. de Freycinet ? C'est ce qu'on ignore encore.

Boulanger. — Le général Boulanger n'a pas quitté l'hôtel du Louvre dimanche. Il a reçu de nombreux amis politiques, dont un certain nombre de députés radicaux.

M. Clémenceau, qui avait réuni quelques fidèles à la *Justice*, vient de déclarer qu'il venait d'être mandé à l'Elisée ce matin, à neuf heures et demie, et qu'il s'y rendrait.

Hier soir, le chef de l'extrême-gauche a dû voir M. Floquet ; on dit aussi qu'il a vu M. de Freycinet.

Boulanger et les communards. — Conclusions de l'article de Henri Rochefort dans l'*Intransigeant* :

« Au surplus, la rentrée du général Boulanger au ministère est inévitable. »

« M. Grévy, que la popularité de ce patriote faisait sécher de jalousie serait, aujourd'hui, pour sauver sa liste civile, trop heureux de le reprendre. »

« Le ministère qui le rappellera à lui est sûr de vivre, celui qui l'éliminera est dès à présent mort-né. »

Mouvement militaire. — Le *Petit Journal* dément qu'aucun mouvement ait été ordonné.

La France reçoit la dépêche suivante de Berlin : « On raconte que vers la fin de la réception de jeudi, au moment où le vieil empereur avait près de lui le czar et un peu à sa gauche le prince de Bismarck et le feld-maréchal de Moltke, il s'est écrié en français : « Eh bien ! ce jour est un des plus beaux de ma longue vie. Il me console dans ces tristes jours que je traverse et m'assure que la paix de mes derniers jours ne sera pas troublée. »

Berlin, 20 novembre.

Il est décidé maintenant que le prince Guillaume remplacera son père dans toutes les cérémonies officielles. Le consentement du prince impérial a été obtenu. Aussi M. de Bismarck n'ira-t-il pas à San-Remo.

On dit que le chancelier va retourner à Friedrichsruhe pour quelques jours.

Berlin, 20 novembre.

On prétend ici que, dans l'entrevue du chancelier avec le czar, on n'a parlé que de la question politique et que la question économique n'a pas été traitée. Le czar aurait fermement confirmé son intention de maintenir la paix.

On est persuadé à Berlin qu'il en résultera une détente prochaine dans les relations entre la Russie et l'Allemagne.

Collision en mer, 200 victimes. —

Une collision a eu lieu, dimanche, à onze heures du matin, à dix milles de Douvres, entre le vapeur *Schollen*, de Rotterdam, et un autre vapeur dont le nom est inconnu. Le *Schollen* a coulé bas. Deux cents personnes auraient péri ; cinquante ont été sauvées par le vapeur *Edra*, qui a débarqué, ici.

Douvres, 20 novembre, s.

C'est avec le *Mary-Rosa* que la collision a eu lieu avec le *Schollen* allant à New-York. Cent quarante personnes manquent encore. Un grand nombre de canots ont été envoyés sur le lieu de la collision afin de sauver les survivants s'il y en a.

Au Tonkin. — Un bataillon de chasseurs à pied et trois bataillons de zouaves de la division d'occupation de l'Annam et du Tonkin, devant être rapatriés au commencement du printemps prochain et remplacés par des bataillons

d'infanterie de marine, le département de la guerre n'aura plus alors, en Indo-Chine, que de la légion étrangère et des bataillons d'infanterie légère d'Afrique.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Ecole normale. — Nous apprenons avec plaisir que M^{me} veuve Pourcelle, est nommée économe de l'Ecole normale d'institutrices de Cahors.

Télégraphe. — A partir du 25 novembre courant, le bureau de Montfaucon-du-Lot, sera ouvert au service de la télégraphie privée.

Les vignes phylloxérées. — Voici le texte du projet de loi adopté par le Sénat :

Article premier. — Dans les arrondissements déclarés atteints par le phylloxéra, les terrains plantés ou replantés en vignes âgées de moins de quatre ans lors de la promulgation de la loi seront exempts de l'impôt foncier. Ils ne seront soumis à cet impôt que lorsque les vignes auront dépassé la quatrième année. Dans les arrondissements déclarés atteints ou dans ceux qui le seront postérieurement, les plantations avenir jouiront du même privilège pendant ce laps de temps.

Les dispositions qui précèdent seront indépendantes de la culture des plants et du mode de culture.

Art. 2. — Dans aucun cas la même parcelle de terre ne pourra jouir à deux reprises du bénéfice de l'article précédent.

Art. 3. — Les dégrèvements accordés en vertu de la présente loi seront imputés sur le fonds de non-valeurs.

Art. 4. — Un règlement d'administration publique déterminera les mesures à prendre pour assurer l'exécution de la présente loi.

Conseil de préfecture

Samedi dernier, est revenu devant le conseil de préfecture la protestation Prat contre l'élection Linol au conseil d'arrondissement.

Cette affaire, qui avait déjà été soumise au conseil de préfecture, le 5 novembre dernier, avait été renvoyée pour supplément d'instruction, et une enquête publique devait avoir lieu samedi, pour la preuve des faits avancés par les protestataires.

M. Linol, a défendu lui-même son élection. M^e de Valon, avocat de M. Prat, n'a pas apporté à l'audience beaucoup plus de preuves qu'à l'audience du 5 novembre dernier ; il a déclaré que, l'enquête ordonnée devant nécessiter beaucoup de frais, M. Prat avait dû renoncer à faire entendre ses témoins.

Le commissaire du gouvernement a conclu à la validité de l'élection de M. Linol.

L'affaire a été mise en délibéré par le conseil de préfecture.

Obligations de la ville de Paris.

— Le renouvellement des titres au porteur de l'emprunt municipal de la ville de Paris de 1871, par suite de l'épuisement des feuilles de coupons, aura lieu à partir du 14 novembre courant pour les unités, et du 15 décembre prochain pour les quarts d'obligations.

Les dépôts des titres destinés à être renouvelés seront reçus aux caisses de la Trésorerie générale, à Cahors, et des receveurs particuliers des finances, dans les chefs-lieux d'arrondissement.

Adjudications. — Le samedi 3 décembre 1887, à deux heures du soir, à la sous-préfecture de Gourdon, il sera procédé à l'adjudication des travaux ci-après :

Commune de Lacave. — Chemin vicinal ordinaire n° 5 ; de Lacave à Rocamadour. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre les profils n°s 37 et 45, sur une longueur de 1146 mètres.

Montant des travaux : 1,466 francs.

Commune de Calès. — Chemin vicinal ordinaire n° 2, de Calès à Pinsac. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre la partie déjà ouverte et la limite de la commune de Pinsac, sur une longueur de 603 mètres.

Montant des travaux : 1,748 francs.

Commune de Thédillac. — Chemin vicinal ordinaire n° 7, de Thédillac à Montgosty. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre les profils n°s 1 et 41, sur une longueur de 1238 mè. 50.

Montant des travaux : 4,781 francs.

Commune de Frayssinet. — Chemin vicinal ordinaire n° 3, de Frayssinet à la route nationale n° 20, par Labastidette. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre

les profils n°s 0 et 22, sur une longueur de 1032 mètres.

Montant des travaux : 3,313 francs.

Commune du Vigan. — Chemin vicinal ordinaire n° 4, du Vigan à Camy. — Construction de la partie de ce chemin comprise entre les profils n°s 1 et 58, sur une longueur de 1287 mè. 48.

Montant des travaux : 5,020.

Un accident qui a failli être suivi des plus graves conséquences, dit le *Gourdonnais*, s'est produit dimanche matin, vers dix heures, sur le boulevard. Le nommé T..., boulangier, conduisait un cheval attelé à une jardinière, lorsqu'arrivé en face de la maison de M. Tailade, banquier, l'animal, effrayé par les chiens, fit un bond et franchit le parapet de la promenade qui domine à pic, de quatre mètres, la rue inférieure. Malgré la violence du choc, le mur solidement construit, résista et arrêta le véhicule sur la terre ferme, pendant que le cheval restait suspendu dans le vide. T..., n'a eu aucun mal. On s'empressa — chose peu commode pourtant — de couper les traits et courroies qui retenaient le cheval et bientôt la pauvre bête, toute tremblante mais sans la moindre écorchure, fut remise sur ses quatre pieds.

Un crime horrible. — On lit dans l'*Avenir de la Dordogne* :

« La semaine dernière, le village d'Eygourand, canton de Montpont, a été le théâtre d'un acte horrible. Le sieur X..., était père d'un enfant chétif et difforme. Je ne sais à quel propos, X..., soudain pris d'une colère folle contre son misérable enfant, résolut de le pendre. Cet homme eut la cruauté de pendre de sa propre main son enfant. Le crime consommé, il suspendit le cadavre aux branches les plus élevées d'un grand arbre du voisinage, afin de mettre mieux en évidence le corps de son pauvre petit. La gendarmerie de Montpont a arrêté le meurtrier. Samedi dernier, le parquet de Ribérac s'est transporté sur les lieux du crime. »

AGRICULTURE

Des amendements

On sait quelle influence a sur la production agricole l'emploi judicieux des amendements. Grâce à eux, des terres stériles sont mises en valeur et donnent des produits que la nature du sol paraissait devoir refuser. Ce sont en un mot des créateurs, qui, non plus comme les engrais pour une durée relativement courte, entretiennent la fécondité d'un terrain, mais y apportent pour une vingtaine d'années au moins de nouvelles qualités foncières.

L'infertilité à presque toujours pour cause la prédominance excessive de la calice, ou du calcaire ou de l'argile ; ou l'absence de l'un de ces éléments. Sur les 15 ou 16 millions d'hectares improductifs du sol de la France, il en est bien 8 ou 9 millions qui sont susceptibles d'exploitation au moyen d'amendements ; et la Bretagne feldspathique et sableuse en compte une bonne partie. C'est elle du reste qui, par la nature même de son sol, est le plus directement intéressée dans cette question.

En effet, entre tous les amendements calcaires, les marnes, les faluns, les sables coquilliers, les tourbes et la tanguie conviennent particulièrement aux terres froides ou fortes, c'est-à-dire argilo-sableuses.

D'après des essais faits récemment à la station agronomique de Tomblaine par M. Graudeau, on arrive à augmenter de 50 à 100 0/0 la fécondité de la plupart de ces sols sableux par l'addition de tourbe, stérile pourtant par elle-même. Voici comment le savant agronome explique le fait.

La matière organique en se combinant avec les substances minérales insolubles, notamment avec l'acide phosphorique, aide puissamment à leur dissémination physique dans le sol ; peut-être même présente-t-elle aux racines les principes minéraux dont elles ont besoin sous une forme plus assimilable ; toujours est-il que le résultat pratique est constant.

Dans mes cases de végétation de Tomblaine, ajoute-t-il, j'ai constaté une fois de plus depuis 1884, cette action utile de la tourbe et de la tanguie en sols siliceux et argileux ; les pommes de terre et les betteraves notamment m'ont fourni les années précédentes des rendements plus que doubles dans les cases tourbées comparées à celles qui renfermaient seulement des sols argileux ou sablonneux. De même l'addition de terre argileuse a accru dans une proportion très notable les rendements du sol tourbeux. Cette augmentation dans la fertilité va chaque année croissant, à mesure que l'incorporation de la tourbe à ces substances augmente elle-même.

On voit donc combien il importe pour tous les

propriétaires de sols argilo-sableux que la libre exploitation des languères ou des tourbières de toute sorte, soit assurée sur tous les points du littoral.

Figeac. — La foire du 16 a été une des plus importantes que nous ayons eues depuis quelques temps.

Au champ de foire, les bœufs de travail se vendaient assez facilement. Il n'y a pas de hausse sur les prix. Les bœufs gras étaient à 25 francs les 50 kil. Les veaux de 0 fr. 50 à 0 fr. 55 le kilog.

Les porcs gras de 48 à 50 fr. les 50 kilog. Les porcelets de 15 à 16 fr. la pièce.

Les moutons trouvaient acheteur à 0 fr. 40 le kilog. Il y a un peu de baisse pour ces animaux.

A la halle, le blé se vendait de 16 fr. 50 à 17 fr. l'hectolitre, le seigle de 12 fr. 50 à 13 fr.

Les poulets se vendaient 0 fr. 90 le kilog, les oies 1 fr. 40, et les canards 1 fr. 50.

Le chanvre était à 45 fr. les 50 kilog. Les châtaignes à 5 fr. 50, et enfin, les noix à 12 fr. 50 l'hectolitre.

Le vin de l'année, qui est d'ailleurs d'excellente qualité atteint 60 fr. l'hectolitre.

Prix moyen du blé. — Voici la statistique officielle du prix du blé, sur les principaux marchés du Lot, pendant le mois d'octobre.

Cahors, 17 fr. 50 l'hect. — Castelnaud, 18 — Montcuq, 18 fr. 19. — Figeac, 18 fr. 34. — Saint-Céré, 16 fr. 92. — Gourdon 17 fr. 57. — Cabas-Murat, 18 fr. 32. — Martel, 18 fr. 11. — Souillac, 17 fr., 79.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Nos lecteurs nous en voudraient de les entretenir trop longtemps de la représentation théâtrale de samedi dernier. Le spectacle, un peu trop rococo pour des gourmets comme nos chers cadociens, avait attiré peu de monde, et les amateurs quand même n'ont guère eu à se louer de leur empressement à quitter les douceurs du coin du feu pour les horribles courants d'air qui distinguent notre salle de spectacle.

Résumons en deux mots cette soirée : Toute la partie comédie, *Les jurons de Cadillac* (nouvelauté) et les *Ecus de la belle mère* (inopie), a été en tous points misérable. Et sans les *Noces de Jeannette*, convenablement chantées par Mlle St-Sauveur et M. de Laroc, la salle se serait vidée avant la fin.

Consolons-nous de nos déceptions locales par le beau succès que vient de remporter, à Paris, la nouvelle pièce de Pailleron : *La Souris*.

Voici ce que nous écrivait à ce sujet notre correspondant théâtral sur cette première qui est un événement :

LA SOURIS DE PAILLERON

A LA COMÉDIE FRANÇAISE

Samedi, 19 nov. 87.

Et d'abord, disons-le tout de suite, cela repose un peu des tristesses et des brutalités de la littérature courante. On vient de fermer le dernier roman, si plein de désespérances et de désillusions, de Bouget. On a suivi, comme des yeux, dans des souvenirs bien proches peut-être, cette menteuse d'amour, l'héroïne du livre, Suzanne de Moraines. Il est bon de retrouver enfin, cette chose si rare dans les œuvres d'aujourd'hui, la jeune fille vraiment jeune, la source d'eau fraîche encore scellée dont parlaient l'écriture à nos pères — qui y croyaient — après ces amours mensongères et gouleux où est venu sombrer, âme et corps, tout ce qu'avait de pur, d'exquis et de doux, le pauvre rêveur de Vinci ; il est suave de voir à la scène cette éclosion d'un amour qui s'ignore et finit par convertir à sa grâce, et à sa séduction infinie, l'âme d'un viveur endurci, et presque d'un don Juan. On a l'âme pleine de toute cette tristesse et toute cette mélancolie, dont les écrits de nos jours font un si fréquent usage. On est plongé dans ce mysticisme inconscient, renouvelé de l'Ecclésiaste — ce grand désabusé — par l'intermédiaire de Schopenhauer. Il semble qu'un rayon de soleil vienne réchauffer toutes ces brumes et les iriser d'un peu de bleu. Aussi, que l'on a de la joie à rire de la bonne gaieté gauloise, à écouter, à savourer les traits si délicats de cet esprit français qui s'en va tous les jours, et qui n'étaient quelques rares fidèles de plus en plus rares — menace de disparaître absolument. Après toutes les pièces mal faites, bizarres, incohérentes, qui tombent coup sur coup depuis le commencement de la saison, on a plaisir à applaudir une pièce qui vous raconte quelque chose, et, sous une simplicité toute classique, développe une intrigue attachante et des caractères moins banals. Le dialogue de Pailleron on le connaît si vif, si pétillant, si alerte, si plein de mots profonds : « L'amour, de grands mots avant, de petits mots pendant, de gros mots après. »

« Il avait trois semaines pour rompre — c'était 20 jours de trop. »

L'esprit du maître, on le connaît bien aussi — depuis le *Monde où l'on s'ennuie* — fait d'un peu de sensibilité sans doute, mais surtout d'une belle humeur inaltérable et de la santé robuste d'un esprit joyeux. Il daigne rarement s'attrister, son ironie agressive et dure est rarement amère, aimant mieux rire du travers des hommes « parce que rire est le propre de l'homme » et par là, comme par la pureté de la langue dont il use, comme par le brillant du dialogue, il est vraiment français, le plus français sûrement de nos faiseurs de pièces.

L'art, on le connaît aussi, d'une simplicité classique par le sens de la mesure et des proportions aussi bien que par le goût des arrangements heureux et d'une certaine symétrie dans le retour de certaines situations ou de leurs contraires ; il est en même temps bien français encore par l'entente des petits secrets du sentiment, par l'observation et le souci des mœurs modernes. Il suffit donc de rappeler tout cela, sans insister ; nulle part, mieux qu'ici, ces qualités ne se sont montrées plus souples et plus fines.

L'histoire est bien simple : Il était une fois — il n'y a guère — sur les bords de la Loire, en une villa délicieuse et dans un paysage exquis, un ménage composé d'une mère et de deux filles. L'aînée, Clotilde, avait, par entraînement, par ignorance de jeune fille, cette obstination têtue qui fait les amours des pensionnaires, épousa malgré ses parents un comte Polonais. La désillusion de son rêve n'avait pas été longtemps à se faire attendre. Viveur, débauché, usé par tous les excès avant l'âge, il avait été pris de folie incurable et enfermé dans un hôpital. La femme désabusée était revenue auprès de sa mère, M^{me} de Moisan, et de sa sœur. Celle-ci, Marthe, la *Souris*, « la fille du premier mariage du second mari de M^{me} de Moisan », a eu la triste jeunesse des enfants trop jeunes quand leur père se remarie. Il faut lui entendre raconter sa pauvre histoire, et les dix-sept ans venus bien lentement à cette âme mélancolique, dont la vie commence aux derniers adieux de sa mère mourante, se continue dans un couvent d'abord, ensuite dans cette maison où elle se sent étrangère, où tout la froisse, où l'on ne s'occupe pas d'elle ; il faut la voir les yeux baissés, l'allure timide, trotter même d'un pas silencieux et qu'on n'entend jamais venir...

La mère, un peu vieille, a les travers et les tics de son âge, et ses effarements brusques, et ses craintes, et son égoïsme tatillon. Il y paraîtra bien tout à l'heure.

Ce ménage a pour voisin qui voisine un Parisien, qui s'est senti atteindre « l'âge ingrat » la quarantaine. Don Juan qui n'avait pas rencontré de cruelles, un beau jour il s'est entendu dire — alors qu'il risquait une déclaration d'amour — « Soyez sage, et restons amis... » C'était la première fois. Il a compris ce que lui disaient ses amis « qu'il paraissait moins vieux que son âge », mais que son âge se voyait tout de même, et il a fui le théâtre de ses anciens exploits, triste, de cette conviction poignante qu'il ne pourrait plus être aimé, et que désormais c'en était fini de ses triomphes. Il a repris un peu d'espoir depuis qu'il est en province, et le voilà fort assidu chez M^{me} de Moisan, si assidu qu'on en cause dans le pays, et que le curé a cru devoir avertir la bonne douairière. Il a même trouvé un expédient, qui fera taire les méchantes gens : si on mariait Max de Simiers à Marthe ? Le malheur est que Clotilde, seule, délaissée, dans cette situation délicate et fautive, ni veuve, ni femme, ni fille, s'est prise peu à peu d'amitié, et d'une amitié fort tendue, pour Max. Honnête, d'ailleurs, sans phrases ni vaines poses, elle se plaît à être entourée des caresses affectueuses et des hommages de cet homme qu'elle aimerait bien s'il lui était permis, mais à qui elle ne se donnera jamais. Max, lui, l'aime par passe-temps, par distraction, par habitude prise d'aimer quelqu'un et de lui faire la cour, comme il a aimé les autres, par plaisir de jouer avec le feu et de marivander finement et de pousser sa pointe sur les terres du sentiment. L'aimerait-il si elle était libre ? Il ne s'est jamais demandé cela, et d'ailleurs à quoi bon ? — On voit la nuance. Clotilde est trop jeune pour s'en douter ; elle y va de si bon cœur, que — recevant une lettre de son notaire qui la mande pour communications importantes — elle pressent bien lesquelles, que la mort de son mari est au bout — part vite, presque heureuse, pour lui faire au retour cette surprise : « Je suis libre et je vous aime !... »

(A suivre).

O. GOURDIN.

Bibliographie

A mesure que se poursuit la publication de la *Grande Encyclopédie*, les livraisons deviennent de plus en plus intéressantes. Ainsi le 105^e fascicule contient un travail de M. E. GLASSON, l'éminent juriste, sur le *Banc du Roi* (justice anglaise) ; des articles historiques importants comme *Ban*, *Banalité*, *Bandes armées* et la biographie du célèbre américain *Bancroft* ; des articles industriels comme *Banc* (filatures) et *Bandages des ma-*

chines ; un exposé technique de l'emploi de *Bandages* en chirurgie, enfin un très remarquable article sur le système d'*artillerie de Bange*, avec deux figures excessivement soignées.

Prix de chaque livraison : 1 fr. — Un spécimen est adressé gratuitement et franco sur demande.

H. LAMIRAULT, et C^o, 61, rue de Rennes à Paris.

Une Prime de 300 fr.

Un prix de 500 francs est offert par le *Courrier Français illustré* à l'auteur de la meilleure composition vers ou prose, sur le sujet : **Le Froid**.

Un autre prix de 500 francs sera également attribué au signataire du meilleur dessin pouvant servir d'affiche au *Courrier Français illustré*.

Dans son dernier numéro le *Courrier Français* donne toutes les indications nécessaires aux intéressés. Prix du numéro : 0,30 cent., chez tous les libraires et marchands de journaux.

En même temps, M. Jules Roques, directeur du *Courrier Français*, 14, rue Séguier, à Paris, nous prie d'annoncer qu'il n'a rien de commun avec un homonyme qui, depuis quelque temps, adresse certaines circulaires aux Directeurs de journaux et à certains Commerçants spécialistes, qu'il croit devoir mettre en garde contre la confusion dont ils pourraient être victimes.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la librairie Albel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner ; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette Maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie : nos lecteurs peuvent se le procurer en en faisant directement la demande, rue de Fleuries, 33 Paris.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le *Télégraphe* sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron
Trois mois : 12 fr. ; Six mois : 24 fr. ; Un an : 48 fr.

BOURSE. — Cours du 21 nov.

3 0/0	80 40
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	83 50
4 1/2 0/0 ancien	100 60
4 1/2 0/0 1883	106 55

Dernier cours du 21 nov.

Actions Orléans	1,290 00
Actions Lyon	1,237 50
Obligations Orléans 3 0/0	398 75
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	294 50
Obligations Lombardes (jouissance...)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	353 00

Conversion du 4 1/2 0/0 ancien.

Nous avons précédemment expliqué à nos lecteurs le pour et le contre du projet voté par les Chambres au sujet de la Conversion. Nous avons conclu de cette étude les avantages qui en résulteraient pour les porteurs du 4 1/2 0/0 ancien. Cette opération qui a commencé le 14 novembre doit se terminer le 24 et nous ne saurions trop engager nos lecteurs que cette opération intéresse, à se hâter de déposer les titres pour leur éviter plus tard des regrets inutiles.

LES DERNIÈRES FEUILLES !

Les dernières feuilles tournoient dans l'air, novembre est arrivé avec son larmoyant cortège de brouillards, vents et pluies glacés. De tous côtés c'est un concert de toux douloureuses auquel jeunes et vieux prennent part, les enfants surtout font peine à entendre et l'on ne peut s'empêcher de murmurer ces vers de Richepin :

La pauvre enfant ! Regardez
La toux, par coups saccadés,
La secoue
Et la bise qui la mord
Met les roses de la mort
Sur sa joue.

Les mères auxquelles un enfant a été enlevé par quelque bronchite pernicieuse savent le mal affreux que repercutent en elles cette toux sèche et sifflante qui déchire les poumons et secoue le corps. Aussi, rien de touchant comme de voir dans le quartier Montmartre, une pauvre jeune femme, à l'air triste, aborder tous les enfants qu'elle entend tousser et les supplier de sucer quelques Pastilles Géraudel qu'elle les oblige à prendre. La dame aux pastilles, comme on l'appelle, est en train de devenir légendaire. Elle fait de ces fameuses pastilles une consommation effrénée et le pharmacien, chez qui elle se fournit, affirmait lui en vendre près de cinquante étuis par semaine. Voilà de la belle et bonne philanthropie dont l'exemple ne peut qu'être suivi par les mamans soucieuses de la santé de leurs enfants.

Que faut-il pour être heureux ?

Avant tout, il faut une bonne santé, que l'on peut obtenir par l'usage des Pilules Suisses ; le reste est affaire de tempérament.

Vignes Américaines

BOUTURES ET RACINÉS, PLANTS GREFFÉS

Authenticité garantie. Prix très modérés

S'adresser à VICTOR COMBES, propriétaire

récoltant, à Vire, par Puy-l'Évêque (Lot).

Envoi franco du prix-courant sur demande.

M. AUDOUARD Chirurgien-Dentiste du Lycée, a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il sera à Cahors les trois derniers jours du mois courant et le 1^{er} décembre, Châlet des Bains.

M. BACQUE médecin dentiste à Limoges, a l'honneur d'informer ses clients du Lot, qu'il sera à Brive, hôtel de Toulouse les Dimanche, Lundi et Mardi, 27, 28 et 29 novembre.

PAPIER WLINSI, Remède souverain

pour la guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI

L'EAU DE L'ECHELLE hémostatique

est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc.

Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

La santé rendue à tous, sans médecine, purge, ni frais.

On se rappelle la brillante saillie du Président Dupin en plein sénat : « A quoi bon les drogues ? n'avons-nous pas la délicieuse Farine de santé REVALESCIERE Du Barry, qui guérit de tous les maux ? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses ; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnaissants sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres, ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. feu l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre professeur Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant : « Si j'avais à choisir un remède pour n'importe quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE Du Barry, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire infailibles. »

M. le curé Comparet dit : « Dieu soit béni ? La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit : « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et névralgie chronique à la tête ; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé gratis, sur demande par la Maison Du Barry et C^o, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de : 2 fr. 25 4 fr. ; 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil. 36 fr., franco, contre mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes ; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès ; aussi « La REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôt dans cette ville : à Cahors, M. VINEL, droguiste.

Le ROBOUYVEAU-LAFFECTEUR est

un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII.

— Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme.

— Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient vireux ou parasitaires.

Le ROB BOUYVEAU-LAFFECTEUR

A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm^o, 102, r. Richelieu, Succ^o de BOUYVEAU-LAFFECTEUR.

DEMANDEZ chez tous les **LIBRAIRES**

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche

DU LOT

En feuille. 0 fr. 75 | Reliée... 1 fr. 50

Librairie ABEL PILON, rue de Fleuries, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Eau-Fortes, Gravures en Couleurs, etc.

Payable Cinq Francs par mois PAR CHAQUE CERTAINE DE PRINCES D'ACQUISITION, ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Saison d'Hiver
Calorifère perfectionné chauffant tout l'Etablissement

THERMES DE CAHORS

Saison d'Hiver
Calorifère perfectionné chauffant tout l'Etablissement

INSTITUT HYDROTHERAPIQUE DU Docteur TEYSSÈDRE

CAHORS, rue de la Chartreuse, CAHORS

A partir du 22 octobre, l'Etablissement est chauffé dans toutes ses parties (couloirs, salle d'hydrothérapie, deshabillants, cabines de bains, etc.).
Un puissant Calorifère à air chaud, nouveau système, permet de maintenir une température régulière de 20 à 25 degrés centigrades.

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS
Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

- Des Vestons pour hommes, depuis... 5 fr.
- Des Habillements complets : Veston, Pantalon et Gilet pour hommes, depuis... 14 fr.
- Des Pardessus mode, en bonne et chaude étoffe, façon des grands tailleurs, depuis... 15 fr.
- Des Pardessus en tous genres pour enfants, depuis... 7 fr. 50
- Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis... 45 fr.
- Des Douillettes ou Houppelandes chaudement ourtées, depuis... 45 fr.
- Des Cabans, depuis... 7 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, qui seront coupés et confectionnés à Paris, par les ouvriers les plus habiles.
Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.
M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclésiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

Complet drap nouveauté, sur mesure, à 22 francs. — Complet de cérémonie : Jaquette, Gilet et Pantalon, beau drap noir uni, très solide, à 35 francs.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.
JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.
Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

UNIVERSITÉ DE FRANCE
ACADÉMIE DE TOULOUSE
LYCÉE DE CAHORS

Le public est prévenu que le **Judi, 15 décembre 1887**, il sera procédé, à deux heures de l'après-midi, dans une des salles du Lycée, à l'adjudication des fournitures ci-après pour l'année 1888 :

Pain, Viande, Vin, Epicerie, Bois de chauffage, Houille, Drap bleu, Lingerie : Draps, Serviettes, Chemises, Mouchoirs; Livres, Papeterie.

Les personnes qui voudront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance des cahiers des charges à l'Economat du Lycée, tous les jours (Dimanches exceptés), de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir.

Les soumissions, établies sur papier timbré de 0,60 centimes, devront être renfermées sous double enveloppe (la première, portant le nom et la qualité du soumissionnaire, renfermée dans une seconde à l'adresse de M. le Proviseur du Lycée) et déposées à l'Economat, le Mercredi, 14 décembre, avant 4 heures du soir. Les échantillons devront être déposés à l'Economat avant le samedi, 10 décembre, à 4 heures du soir.

Des modèles de soumission sont tenus à la disposition des personnes qui désireront prendre part à l'adjudication.

Des marchés à l'amiable ou de gré à gré seront passés pour les OEufs, le Blanchissage, les Képis et la Chaussure. — Les personnes qui auraient l'intention de faire des offres de services sont invitées à prendre connaissance du cahier des charges et à faire connaître leurs prix et conditions avant le 5 décembre.

Le Proviseur du Lycée,
GARRIGUES.

Vu :
L'Inspecteur d'Académie,
H. RÉMOND.

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurofications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

"POUDRE DENTIFRICE ALCALINE et ÉLIXIR LEUCODONTE"

Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LÉNORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par correspondance

Le propriétaire-gérant, Layou.

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

Linge compris.

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membre de l'Académie nationale, inventeurs & fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les bourgeons de Sapin forment essentiellement la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
BOURNEVILLE 1882 HORS CONCOURS
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 25 séries à 75 centimes
ne reviendra qu'à 18 fr. 75
AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires
der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 78 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série